

## Réunion du 3 mai 2010.

**Présents :** Bernard Daudet (secr. CDS ; ASN). Michel Wienin (CDS ; SCSP) ; Laurent Boulard (CDS ; SCG) ; Isabelle Obstancias (v-pte CDS ; GSBM) ; Pierre Landry (CDS ; ASN)

**Absents excusés :** Jean-Yves Boschi, Morgan Chalandat, Sophie Bernard.

### 1 : Le Causse

Richard Villeméjeanne aurait pris de sérieux contacts avec le maire et conseiller général Laurent Pons, pour faire le rassemblement à Vissec. Pour l'instant ce n'est pas définitif.

Pour les T shirts, Michel a pris contact avec le président du CDS 12 : il attend la réponse.

Pour le vin, Jean-François Perret veut bien s'en charger. Il attend de savoir ce que nous voulons (quantité etc.)

### 2 : Les Gorges de l'Ardèche

Isabelle a reçu une « invitation à la formation d'un groupe de travail Gorges de l'Ardèche »

Cette première réunion aura lieu le vendredi 7 mai à la Base Départementale de Salavas.

Pour plus de détail voir convocation en bas de compte rendu. Cette réunion est la première, n'hésitez pas à prévenir Isabelle si vous désirez participer, même en ne pouvant pas être là chaque fois.

### 3 : CSR

Bernard a contacté Denis Matarin, pour savoir si nous pouvions mettre les photos de l'AG du CSR sur le site du CDS : il nous donne son accord, mais il faut préciser qu'elles proviennent du SCMNE. Isabelle se charge de les récupérer sur leur Blog.

### 4 : CNDS

4 clubs « structurants » ont déposé un dossier : SCSP ; GSBM ; ASN ; SCVV ;

Pour les autres clubs, Jean-Yves devait monter un dossier. Tous les dossiers ont été transmis.

### 5 : Divers

Laurent revient sur le **balisage des cavités**. Au point de vue financier, c'est le CDS qui s'en charge. Il faut que ce soit des projets CDS et non des projets clubs. Laurent doit nous proposer quelles cavités et les dates, pour qu'on puisse réunir tous ceux qui veulent participer à ces balisages.

Pour les piquets, Bernard doit prendre contact avec Daniel André et Denis Matarin.

Pour nettoyer : de l'eau dans soit des pulvérisateurs à main, soit du style sulfateuse.

Michel nous signale que la propriétaire de la grotte de la **Toussaint** est décédée. Elle a deux filles. Le domaine va être mis en vente. Il faudrait que le Conseil Général utilise son droit de préemption sur la parcelle qui surmonte la Toussaint qui se situe dans la commune de Rochegude. Joël est au courant de la situation et va veiller à ce que tout se passe pour le mieux.

**Canyon** : Deux ou trois canyons sont ouverts, dans la zone réserve de biosphère de Natura 2000 du parc des Cévennes. En particulier le canyon du Moulinas, commune de Laménouze. Donc il demande s'il n'y aurait pas possibilité de faire des conventions pour les canyons. Isabelle doit se renseigner s'il en existe auprès d'Eric Alexis.

Michel nous signale que le conseil du parc des Cévennes a été récemment renouvelé. Normalement Michel devrait être reconduit comme conseiller scientifique.

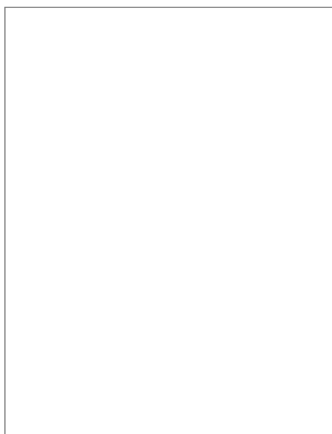
Prochaine réunion le 7 Juin 2010.

Rédaction Bernard Daudet d'après ses notes

Relecture Isabelle Obstancias.

**Nous vous rappelons que les réunions du CDS 30 ont lieu tous les 1ers lundis ouvrables de chaque mois à 20h30, au local de l'ASN, 3 rue Porte de France, 30000, Nîmes, et qu'elles sont ouvertes à tous.**

\* \* \* \* \*



**A l'attention des clubs et spéléologues des départements du Gard et de l'Ardèche**

---

Objet : Invitation à la formation d'un groupe de travail Gorges de l'Ardèche

---

Voilà maintenant plus de soixante ans que la spéléologie est une activité régulière dans les Gorges de l'Ardèche, alors que la réserve naturelle fêtera cette année son trentième anniversaire.

Par leurs explorations et leurs observations topographiques, les spéléologues ont beaucoup apporté à l'archéologie, la paléontologie, l'hydrologie, la géomorphologie, la biologie... Sans pour autant qu'une approche globale de la gestion de cette activité ne soit entreprise ou mise

en place.

Cet important travail restera vain si nous ne nous donnons pas les moyens de rassembler ces résultats dans des objectifs communs et partagés.

Actuellement, la pratique de la spéléologie dans les Gorges de l'Ardèche se voit fortement modifiée face à des enjeux environnementaux et de gestion. Il est aujourd'hui indispensable que les spéléologues se regroupent afin de parler d'une seule et même voix, et ainsi préserver la pratique de la spéléologie dans les Gorges de l'Ardèche.

Pour ce faire, le Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche vous invite à participer à la première réunion d'un groupe de travail regroupant les clubs et les personnes ressources désireuses d'y participer, afin de répondre aux enjeux de gestion et de communication de la spéléologie, spécifiques à la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche.

### **Vendredi 7 mai 2010 à 17H 30 à la Base Départementale de Salavas**

Accès : depuis Salavas, prendre la direction de Barjac. Dans la montée à la sortie du village, prendre à gauche en direction du camping des Blachas (Event de Foussoubie). Après environ 1,5 Km (après des lotissements en construction sur gauche et dans un virage marqué sur la droite), prendre à gauche, puis de nouveau à gauche avant le camping des Clapas.

---

#### **Ordre du jour**

---

- Réflexion sur le contenu d'une prochaine convention entre le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche et les CDS.

Dans le cadre du prochain décret de création de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche, il est indiqué dans l'article 17 : « Après avis du conseil scientifique de la réserve, le préfet de département règlemente les manifestations sportives ainsi que les différentes activités sportives... ».

- Réflexion sur une méthodologie de travail spéléologique dans les Gorges de l'Ardèche : le Comité a déjà proposé, dans le cadre du règlement intérieur de la réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche, un zonage des Gorges afin que les spéléologues déclarent leur intention d'accéder aux falaises.

- Inventaire de 28 cavités coordonné par le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche.

Afin de faire avancer ce travail entrepris depuis 2004 par le SGGA, le Comité s'est proposé de réaliser une synthèse des connaissances de ces 28 cavités. Les présents pourront échanger sur leur connaissances des dix premières cavités (Grotte du grand et du petit Louret, Aven Rochas, Grotte du Colombier, Event de Midroï, Grotte de Géodan, Aven de Noël, Grotte de Saint Marcel, Aven Panis et Grotte de l'Aiguille, Grotte du Parapluie, Grotte du cirque de la Madeleine).

- Réflexion sur la protection des sites sensibles, avec quelles mesures et quels moyens.

- Réflexion sur la communication à travers la publication d'un inventaire spéléologique, et vers le grand public au travers une exposition sur la spéléologie et le réseau Rochas-Midroï au bivouac de Gournier.

- Réflexion sur le partenariat à mener avec le CORA, la DRAC, la FRAPNA, la DDAF ...

Cette rencontre sera suivie d'un apéritif grignotage, afin de continuer les discussions dans la convivialité.

Si vous ne pouvez être présent à cette rencontre mais que vous souhaitez néanmoins participer à cette démarche, merci de nous communiquer par mail ou courrier vos remarques et nous pourrons ainsi vous retourner un compte rendu de cette première rencontre.

Benjamin THOMINE

Commission environnement du CDS 07

Envoie aux membres du Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche (Jaillet Stéphane, Philippe Michel, Barth Philippe), au conservateur de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche (Denis Doublet), au CDS 30 pour les clubs de spéléologie du département du Gard, à la commission fichier et publication du CDS07, Michel Rosa, Hans Martin et Anke Lutz, le club du CESAME et du MASC, aux clubs ardéchois, à Thierry Marchand, Raphaël Benini, Jean-Marie Chauvet, Michel Rimbaud, Eliette Brunel...